

Communiqué de presse

10^e Journée mondiale de l'avocat en danger consacrée aux avocats pakistanais

Genève, le 24 janvier 2020 – **L'Ordre des avocats de Genève, à l'initiative de sa Commission des droits de l'Homme, se mobilise à l'occasion de la 10^e Journée mondiale de l'avocat en danger consacrée aux avocats du Pakistan, pays dans lequel les avocats sont fréquemment pris pour cible, menacés, assassinés et où l'exercice de la profession y est particulièrement difficile. A cette occasion, l'Ordre des avocats de Genève, aux côtés d'associations et de barreaux d'avocats, demande notamment à ce que tout soit mis en œuvre pour retrouver, l'avocat pakistanais et défenseur des droits humains Shafiq Ahmed, enlevé le 10 décembre 2019 au sortir de son domicile.**

La Journée mondiale de l'avocat en danger vient rappeler que l'exercice de la profession d'avocat dans nombre de pays comporte des risques importants, particulièrement dans la défense des droits humains. Nombreux sont les avocats, à travers le monde, qui sont régulièrement emprisonnés, persécutés, torturés, voire même assassinés en raison du simple exercice légitime de leur profession.

Soutien aux avocats pakistanais

Après l'Iran, l'Égypte, la Colombie, les Philippines, le Honduras, la Chine et la Turquie, la 10^e Journée des avocats en danger est dédiée, ce 24 janvier 2020, aux avocates et avocats du Pakistan, dont la situation est particulièrement critique.

La violence quotidienne et ciblée contre les avocats reflète l'état de violence générale qui règne au Pakistan, en particulier contre les défenseurs des droits humains. Elle traduit aussi une stratégie systématique de mise à mort de tous les acteurs du système judiciaire en raison de leur profession et de leur combat pour leur indépendance et pour la sauvegarde de l'Etat de droit.

Il est ainsi particulièrement dangereux pour les avocats pakistanais de traiter les affaires dites sensibles, celles liées au terrorisme, au blasphème ou à la défense des minorités religieuses. Les avocats deviennent alors la cible de menaces de la part des autorités ou sont victimes de ce que l'on appelle « la justice de la rue ». Cette dernière s'applique particulièrement aux défenseurs des personnes accusées de blasphème ou d'appartenance à des minorités.

Dans ces dossiers, l'avocat est souvent assimilé à la personne dont il assure la défense. La pression de la rue et des responsables religieux s'exerce à tous les niveaux du système judiciaire. Les avocats, juges, policiers ou procureurs sont sous une intense pression et vivent dans la crainte de représailles. Ainsi, trouver un avocat qui accepte de défendre ce type de dossier est une mission particulièrement complexe. L'accès à la justice s'en trouve gravement restreint et cela a des conséquences sur l'ensemble de la population.

Quetta, ville symbole des violences contre les avocats

Le 17 février 2007, à Quetta, un terroriste fait exploser son dispositif dans une salle d'audience, faisant 16 victimes dont un juge et six avocats. Le 8 août 2016, une bombe décime le barreau pakistanais en tuant 70 avocats rassemblés devant l'hôpital de la ville, quelques heures après l'assassinat de leur Bâtonnier. Au total, ce sont quelques 150 des 280 avocats du Baloutchistan, l'une des quatre provinces du Pakistan, qui sont tués ou blessés lors de cette journée funeste. La ville de Quetta devient le symbole des violences commises à l'encontre des avocats.

Le Barreau du Balouchistan se voit décerner une mention spéciale du jury 2017 du prix Ludovic Trarieux pour son action et ses souffrances au service des droits humains.

Le soutien à Me Shafiq Ahmed

L'Observatoire international des avocats en danger, auquel appartient l'Ordre des avocats de Genève, dénonce l'enlèvement, le 10 décembre 2019, de l'avocat et défenseur des droits humains Shafiq Ahmed, pour la deuxième fois en huit mois. L'avocat avait déjà été enlevé en mars dernier, avant d'être retrouvé sur le bord de la route dans une ville voisine. Victime d'actes de torture d'une particulière gravité, Shafiq Ahmed a été hospitalisé pendant plusieurs mois. Accusé d'avoir transmis des messages et informations au Mouvement Pachoune Tahafuz, un mouvement autochtone des zones tribales, il est inculpé et incarcéré sur le fondement de la loi sur la cybercriminalité, une loi contestée au Pakistan comme portant gravement atteinte à la liberté d'expression, avant d'être libéré sous caution.

Il est à nouveau enlevé le 10 décembre 2019 par des hommes en civil appartenant vraisemblablement à l'agence de renseignement pakistanaise, et est aujourd'hui introuvable.

L'Ordre des avocats de Genève est signataire de la pétition exhortant les autorités pakistanaises à retrouver l'avocat Shafiq Ahmed et à poursuivre les auteurs de cet enlèvement.

Pour plus d'informations :

Journée mondiale de l'avocat en danger : <http://dayoftheendangeredlawyer.eu/>

Pétition pour Me Shafiq Ahmed : <https://www.protect-lawyers.com/fr/avocat/shafiq-ahmed/>

A propos de la Commission des droits de l'Homme de l'Ordre des avocats de Genève

La Commission des droits de l'Homme de l'Ordre des avocats de Genève œuvre en faveur des droits de l'Homme tant en Suisse qu'à l'étranger par le biais d'interventions diverses telles que des missions d'observation judiciaire et des interpellations écrites ou orales, notamment auprès des autorités. Elle effectue également un travail de sensibilisation aux problématiques liées aux droits de l'Homme et à la défense de la défense par le biais de conférences, rencontres et publications. L'Ordre des avocats de Genève est membre de l'Observatoire internationale des avocats en danger.

Sandrine Giroud, Présidente de la Commission des droits de l'Homme
sgiroud@lalive.law

Marie Berger, Membre de la Commission des droits de l'Homme
mberger@brsavocats.ch

Elisabeth Tripod-Fatio, Service de presse
+41 78 724 48 66, communication@odage.ch